

Petit Bilan

Petit Bilan

Durant les mois
d'AVRIL à SEPTEMBRE
NOUS AVONS COLLECTÉ :

- ▶ 1 278,63 T d'ordures ménagères, soit une production mensuelle de 19,15 kg par personne,
- ▶ 325,88 T d'emballages ménagers triés, soit une production mensuelle de 4,9 kg par personne, dont :
 - ▶ 1,31% de briques alimentaires,
 - ▶ 8,79% de bouteilles et flacons plastiques,
 - ▶ 86,55% de papier/carton non souillés,
 - ▶ 3,29% de refus de tri (déchets déposés dans les conteneurs jaunes et refusés en centre de tri) soit 10,72 T.
- ▶ 261,52 T de bouteilles et pots en verre, soit une production mensuelle de 3,9 kg par personne.

La collecte de ces emballages ménagers va permettre ainsi l'économie de :

- ▶ 5 135 m³ d'eau, soit la consommation annuelle de 93 personnes,
- ▶ 3 750 MWh d'énergie, soit la consommation annuelle de 364 personnes,
- ▶ 22 575 L de pétrole brut,
- ▶ 8 067 m³ de gaz naturel,
- ▶ 745 T de bois,
- ▶ 173 T de sable.

Et ceci équivaut à la fabrication, en produits recyclés de :

- ▶ 503 bacs de collecte de 120 L,
- ▶ 24 188 rouleaux de papier cadeau,
- ▶ 42 900 pulls en laine polaire,
- ▶ 744 879 nouvelles bouteilles en verre de 75cl,
- ▶ 1 269 450 boîtes de chaussures.

Merci à vous!
Et surtout,
poursuivez vos efforts...



ATTENTION !



Quel plastique est recyclable et pourquoi ?

On ne le dira jamais assez, les seuls types de plastiques actuellement recyclables sont les bouteilles et les flacons (bouteilles alimentaires, produits d'hygiène d'entretien et de bricolage) !... Mais pourquoi ?...

Pour pouvoir recycler une matière, comme ici le plastique, il faut pouvoir la collecter sélectivement, la trier en centre de tri, et il faut un industriel qui accepte cette matière première secondaire pour fabriquer des objets en plastique recyclé.

Pour le moment, les deux seuls types de plastique étant acceptés par les industriels sont le PET (plastiques transparents) et le PEHD (plastiques opaques), et les seuls objets fabriqués avec ces plastiques, sans mélange, et reconnaissables à l'œil nu, sont les bouteilles et les flacons.

Alors disons que dans l'absolu, oui, tout pourrait être recyclé, du moment que le dernier maillon de la chaîne, le repreneur/l'industriel qui utilise ces matières recyclées, existe...

ACTUALITÉ

Opération vidange propre

Les particuliers qui vidangent eux-mêmes leurs véhicules génèrent environ 35 000 tonnes d'huiles usagées par an. Une vraie menace pour l'environnement si les règles ne sont pas respectées...

1 litre d'huile usagée peut couvrir 1 000 m² d'eau et empêcher l'oxygénation de la flore et de la faune pendant des années.

Rejetée dans le réseau des eaux usées, l'huile usagée colmate les filtres dans les stations de traitement de l'eau et perturbe les procédés d'épuration biologiques.

L'incinération de l'huile usagée nécessite des températures élevées et des traitements des fumées adaptés. Réalisée dans de mauvaises conditions, elle engendre des rejets toxiques dans l'atmosphère.

La seule solution restante pour éliminer ces huiles usagées tout en respectant votre environnement reste donc de les déposer en déchetterie afin qu'elles puissent être recyclées.

(sources : www.ademe.fr)



PETIT PLUS...

Un défi pour la Terre

L'ADEME et la fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme s'associent pour lancer l'opération "DEFI POUR LA TERRE".

Cette opération de mobilisation nationale vise à rassembler tous les français autour de la protection de la planète. Relever le défi, c'est s'engager, individuellement ou collectivement, à mettre en pratique des gestes écocitoyens dans notre vie quotidienne.

Ces gestes peuvent être très simples comme par exemple: trier ses déchets, réduire sa consommation de produits jetables et de suremballages, mais aussi éteindre les appareils électriques au lieu de les laisser en veille, préférer les produits respectueux de l'environnement... et un compteur permet de suivre le nombre de personnes engagées, et à ce jour on peut en compter 257 475 ! Soit 141 428 T de CO₂ en moins sur la planète.

Alors si la santé de votre planète vous intéresse engagez vous en allant visiter le site internet:

www.defipourlaterre.org

(sources : www.ademe.fr)



DEFILSTERRE

Une Question ?

Contactez Célia BESSOT, au 03 81 64 17 06, ou écrivez-lui :

Communauté de Communes du Plateau Maïchois – 24, rue Montalembert - 25120 MAICHE

www.cc-plateau-maichois.fr



Petit Bilan

Petit Bilan

Durant les mois
d'AVRIL à SEPTEMBRE
NOUS AVONS COLLECTÉ :

- ▶ 1 278,63 T d'ordures ménagères, soit une production mensuelle de 19,15 kg par personne,
- ▶ 325,88 T d'emballages ménagers triés, soit une production mensuelle de 4,9 kg par personne, dont :
 - ▶ 1,31% de briques alimentaires,
 - ▶ 8,79% de bouteilles et flacons plastiques,
 - ▶ 86,55% de papier/carton non souillés,
 - ▶ 3,29% de refus de tri (déchets déposés dans les conteneurs jaunes et refusés en centre de tri) soit 10,72 T.
- ▶ 261,52 T de bouteilles et pots en verre, soit une production mensuelle de 3,9 kg par personne.

La collecte de ces emballages ménagers va permettre ainsi l'économie de :

- ▶ 5 135 m³ d'eau, soit la consommation annuelle de 93 personnes,
- ▶ 3 750 MWh d'énergie, soit la consommation annuelle de 364 personnes,
- ▶ 22 575 L de pétrole brut,
- ▶ 8 067 m³ de gaz naturel,
- ▶ 745 T de bois,
- ▶ 173 T de sable.

Et ceci équivaut à la fabrication, en produits recyclés de :

- ▶ 503 bacs de collecte de 120 L,
- ▶ 24 188 rouleaux de papier cadeau,
- ▶ 42 900 pulls en laine polaire,
- ▶ 744 879 nouvelles bouteilles en verre de 75cl,
- ▶ 1 269 450 boîtes de chaussures.

Merci à vous!
Et surtout,
poursuivez vos efforts...



ATTENTION !



Quel plastique est recyclable et pourquoi ?

On ne le dira jamais assez, les seuls types de plastiques actuellement recyclables sont les bouteilles et les flacons (bouteilles alimentaires, produits d'hygiène d'entretien et de bricolage) !... Mais pourquoi ?...

Pour pouvoir recycler une matière, comme ici le plastique, il faut pouvoir la collecter sélectivement, la trier en centre de tri, et il faut un industriel qui accepte cette matière première secondaire pour fabriquer des objets en plastique recyclé.

Pour le moment, les deux seuls types de plastique étant acceptés par les industriels sont le PET (plastiques transparents) et le PEHD (plastiques opaques), et les seuls objets fabriqués avec ces plastiques, sans mélange, et reconnaissables à l'œil nu, sont les bouteilles et les flacons.

Alors disons que dans l'absolu, oui, tout pourrait être recyclé, du moment que le dernier maillon de la chaîne, le repreneur/l'industriel qui utilise ces matières recyclées, existe...

ACTUALITÉ

Opération vidange propre

Les particuliers qui vidangent eux-mêmes leurs véhicules génèrent environ 35 000 tonnes d'huiles usagées par an. Une vraie menace pour l'environnement si les règles ne sont pas respectées...

1 litre d'huile usagée peut couvrir 1 000 m² d'eau et empêcher l'oxygénation de la flore et de la faune pendant des années.

Rejetée dans le réseau des eaux usées, l'huile usagée colmate les filtres dans les stations de traitement de l'eau et perturbe les procédés d'épuration biologiques.

L'incinération de l'huile usagée nécessite des températures élevées et des traitements des fumées adaptés. Réalisée dans de mauvaises conditions, elle engendre des rejets toxiques dans l'atmosphère.

La seule solution restante pour éliminer ces huiles usagées tout en respectant votre environnement reste donc de les déposer en déchetterie afin qu'elles puissent être recyclées.

(sources : www.ademe.fr)



PETIT PLUS...

Un défi pour la Terre

L'ADEME et la fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme s'associent pour lancer l'opération "DEFI POUR LA TERRE".

Cette opération de mobilisation nationale vise à rassembler tous les français autour de la protection de la planète. Relever le défi, c'est s'engager, individuellement ou collectivement, à mettre en pratique des gestes écocitoyens dans notre vie quotidienne.

Ces gestes peuvent être très simples comme par exemple: trier ses déchets, réduire sa consommation de produits jetables et de suremballages, mais aussi éteindre les appareils électriques au lieu de les laisser en veille, préférer les produits respectueux de l'environnement... et un compteur permet de suivre le nombre de personnes engagées, et à ce jour on peut en compter 257 475 ! Soit 141 428 T de CO₂ en moins sur la planète.

Alors si la santé de votre planète vous intéresse engagez vous en allant visiter le site internet:

www.defipourlaterre.org

(sources : www.ademe.fr)



DEFILSTERRE

Une Question ?

Contactez Célia BESSOT, au 03 81 64 17 06, ou écrivez-lui :

Communauté de Communes du Plateau Maïchois – 24, rue Montalembert - 25120 MAICHE

www.cc-plateau-maichois.fr

